

PLENIERE

Présidence : Olivier LAURENT

Présents/Excusés : voir la feuille d'inscription en annexe.

A l'ordre du jour

1. Accueil et approbation du procès-verbal du 21 février 2020
2. Conséquences du COVID sur l'activité de chacun, et ceci en lien avec l'action menée sur la protection des réseaux
3. Actualités des membres.

- Accueil et approbation du procès-verbal du 21 février 2020

Le procès-verbal de la réunion du 21 février n'appelle pas de remarque et est approuvé.

- Conséquences du COVID sur l'activité de chacun, et ceci en lien avec l'action menée sur la protection des réseaux

Le Président Olivier Laurent souhaite surtout que les membres abordent le mode de fonctionnement des acteurs sur la période de pré, post et confinement.

Pour Stéphane Béard de TRAPIL – l'impact a commencé par la surveillance aérienne des réseaux en raison de problèmes de ravitaillement sur les aérodromes. Les avions ne pouvaient plus atterrir pour faire le plein.

La problématique touchait également :

- les hébergements pour les sociétés de surveillance ;
- la proximité des agents dans l'avion (approvisionnement en masques)
- la maintenance des appareils en raison de l'approvisionnement en pièces

La réouverture des aérodromes a permis de résoudre pas mal de choses, mais elle allait avec une baisse de fréquence de survol.

Les services instructeurs ne recevaient plus de consultations.

La crainte était la prolifération de chantiers chez les particuliers pendant le confinement. Un flyer et des actions spots dans les boîtes aux lettres ont été créés pour rappeler la soumission à déclaration ainsi que le numéro utile.

Les agriculteurs étaient en période de semence et de remise en état des parcelles, des clôtures.

Il y a eu très peu de travaux tiers d'entreprises extérieures.

La prévention a payé.

Pour Olivier Deville de GRT GAZ – le confinement a été difficile pour tout le monde. GRT GAZ a répondu présent sur tous les travaux urgents et les rendez-vous DICT.

Il y a eu 2 accidents avec fuite. Le facteur COVID a été aggravant.

Notamment par les difficultés de mise en œuvre des masques (pas systématique, retour d'agents gênés).

Plusieurs chantiers en infraction étaient liés aux travaux agricoles.

Actuellement tout rentre dans les habitudes avant COVID.

Olivier Laurent interroge sur la mobilisation pour la surveillance ? Olivier Deville indique qu'il y a une diminution de la surveillance mais à nouveau une vision exhaustive sur les points les plus sensibles.

Pour Olivier Laurent, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine – souligne qu'il faut lever les points sensibles pour l'exécution des travaux. L'absence d'ordre de service d'arrêt de chantier a pesé. Il y a eu également un problème d'approvisionnement et de préparation de chantiers, qui ont mené à des situations parfois rocambolesques et dangereuses.

Si la 2^e vague arrive, il faut essayer de gommer les problèmes en amont. Or quasiment tous les maîtres d'œuvre étaient en confinement et absents.

Gérer la distanciation en entreprise et le mode opératoire en mode covid a été compliqué, mais il ne fallait pas mettre de côté les basiques comme le marquage piquetage.

Il y a un problème de fond par rapport au respect des réseaux.

Pour Franck Sinet, de SOGEA – il y a quelques endroits où il y avait un besoin d'intervention d'exploitants de réseaux (pour une compréhension DICT ou une lecture de réseaux) et personne ne s'est déplacé.

Pour Laurent Hannezo, de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de Meurthe-et-Moselle - distingue la période de confinement et celle de la reprise d'activité.

Les services administratifs ont fonctionné en mode dégradé. Orange n'a pas encore repris l'activité en présentiel.

Un protocole strict a été mis en place pour pouvoir reprendre l'activité sur les chantiers mais un manque de communication a été relevé.

Beaucoup de fragilités ont été mises en évidence, on peut supposer que l'on soit amené à vivre avec la situation et devoir assurer malgré tout la continuité.

La période a permis à certaines personnes de se former mais pas n'a pas laissé la possibilité de passer l'examen à distance. La période permettrait pourtant de valider examen à distance.

Pour Ouahid Sabr de la DREAL – sur les délais de réponse DT DICT, DT DICT conjointes, le renouvellement de l'AIPR : une discussion a été menée au ministère sur ces différents points pour trouver une solution raisonnable permettant de travailler

Certaines obligations règlementaires ont été gelées pour permettre aux entreprises de continuer à travailler en toute sécurité.

En ce qui concerne le passage d'examen, il est délicat à distance : il est difficile de réunir toutes les conditions pour un examen juste et équitable.

Pour Olivier Laurent, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine – les équipes ont été remises au travail mi-mai. Il y a eu fin de non-recevoir sur des demandes d'arrêt de chantier : pourquoi les chantiers fibre n'ont-ils pas été arrêtés ?

Pour Ouahid Sabr de la DREAL – en-dehors des chantiers de travaux urgents, au niveau ministériel il n'existe aucune directive sur la surveillance de ces chantiers.

Pendant toute la période du confinement, il n'y a eu aucune information de la part des exploitants. Par contre dès le déconfinement partiel, il y a eu une recrudescence des informations des exploitants sur chantiers non déclarés ou endommagements.

Pour Alexis Loesel de GRDF – GRDF a réduit pas mal ses activités, ils sont restés sur les astreintes, les ATU.

Avec le déconfinement viennent un certain nombre de dommages, dus au problème de traçage et aux engins mécaniques.

Pour Ouahid Sabr de la DREAL – apporte la confirmation que le ministère tente d'accompagner les acteurs pour la reprise des chantiers en leur évitant un certain nombre de déconvenues : des inspecteurs sont déployés sur toute la Région Grand Est jusqu'à la fin juin. Ils vont vérifier que tous les acteurs concernés ont bien répondu aux prescriptions réglementaires qui leur incombent.

L'objectif est d'accompagner les acteurs pour faire une pique de rappel. S'il y a cas litigieux : il y aura des suites administratives ou pénales

Pour Aude Groussier de GRDF – sont inquiets : les incidents n'arrêtent pas sur le territoire Moselle Alsace surtout, de la part de récidivistes et d'autres.

Pour Olivier Laurent, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine – il faut relancer rapidement la sensibilisation sur le terrain.

Pour Thierry Ledrich de la FTP Lorraine - le COVID a été le révélateur d'un manque de dématérialisation et de numérisation. Un acteur pouvait tout bloquer.

Il interroge : cette chaîne est-elle suffisamment digitalisée pour être robuste ? Certains députés se sont emparés du sujet.

Pour Olivier Laurent, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine – il reste un gros travail de fond à faire.

Pour Ouahid Sabr de la DREAL – en ce qui concerne le guichet unique, il n'y a pas de retour de dysfonctionnement. Par contre au niveau des exploitants certains réseaux ont rencontré des difficultés. Les opérateurs qui interviennent à un moment de la chaîne ont été touchés.

Pour Laurent Hannezo, de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de Meurthe-et-Moselle - c'est l'organisation globale du télétravail qui a posé souci.

Pour Estelle Kremer-Leclaire de la Métropole du Grand Nancy – la structure a anticipé et est organisée depuis longtemps en télétravail et les éléments dématérialisés.

La Métropole a pu répondre à ses obligations.

Par contre, en raison de l'organisation des services, ne sait pas si des travaux ont été réalisés sans autorisation/ ou s'il y a eu des endommagements.

Pour Ouahid Sabr de la DREAL et Stéphane Béard de TRAPIL – reprise de contact après la réunion sur les chantiers non soumis à déclaration qui auraient fait l'objet d'un signalement à la DREAL pendant la période de confinement.

Pour Sébastien Mozon d'ENEDIS Lorraine – il y a eu une baisse de l'ordre de 70 % des déclarations.

La reprise a eu lieu plus tôt que le 11 mai.

ENEDIS arrive à garantir des réponses toujours dans les délais.

En ce qui concerne les endommagements : il n'y a pas eu constat d'une envolée pour l'instant.

Pour Olivier Laurent, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine – apparemment des travaux ont été déclarés prioritaires et non prioritaires.

Pour Sébastien Mozon d'ENEDIS Lorraine – oui : les mises en services / maintenance qui peut se décaler. Cette notion est toujours valable, sans pour autant bloquer les chantiers (Olivier Laurent relève que si, des chantiers peuvent être bloqués où ils ne sont pas seuls maîtres d'ouvrage). ENEDIS n'est pas encore sur un engorgement de l'activité.

Pour Stéphane Béard de TRAPIL – il y aura un impact sur le 2^e semestre : il faut en avoir conscience. Il y aura un report des chantiers qui ne permettent pas de répondre aux sollicitations de rendez-vous de tous les porteurs de projets. Il faudra refaire une sensibilisation sur toutes communes traversées par la canalisation.

Pour Olivier Laurent, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine – les entreprises sont frileuses sur les effectifs supplémentaires (effet COVID et effet élections). Il faudra resensibiliser les élus.

Pour Laurent Hannezo, de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de Meurthe-et-Moselle - 2020 est une année de renouvellement municipal – une baisse de chantiers est déjà constatée. Délais : les budgets ne seront votés qu'à compter 31 juillet 2020. Il faudra être très attentif sur les nouvelles équipes : il va falloir les accompagner, s'organiser, prévoir un temps de rencontre.

Pour Jean-Luc Munière de l'Association des maires et présidents de communautés des Vosges - confirmation que le report de l'université maires aura bien lieu en octobre ou novembre [actualisation : les 3 et ou 4 septembre]. Lors de la passation de consignes, les dommages sur les réseaux ne sont pas le sujet principal. Il y a un souci d'absence du maître d'œuvre.

- [Actualités des membres](#)

Pour Franck Sinet, de SOGEA – retour sur un chantier sur lequel l'entreprise a fait une demande DICT : voir le plan en annexe. Travaux relèvent du tranchage pour fibre optique. L'opérateur a été contacté par téléphone, courrier plus mail, sans aucune réponse. Alerte sur la piètre qualité du plan. Pas d'intervenant, pas d'interlocuteur.

Pour Olivier Laurent, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine – La profession est en train de s'exposer à des catastrophes.

Pour Ouahid Sabr de la DREAL – la démarche engagée est positive et constructive. La DREAL mène les mêmes démarches auprès des trois acteurs.

Certains exploitants de réseaux fournissent des plans qui ne sont pas exploitables, voire des récépissés de DICT sans plans. Il est difficile de travailler dans ces conditions.

Pour Stéphane Béard de TRAPIL – TRAPIL ne fournit aucun plan mais met à disposition un agent.

Pour Laurent Hannezo, de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de Meurthe-et-Moselle - il s'agit d'un exploitant avec une aura nationale. Il est scandaleux d'avoir aujourd'hui ce type de cartographie transmise. Il existe un manque d'interlocuteurs chez les propriétaires de réseaux.

L'appui de M. Sabr est nécessaire pour que les exploitants répondent ou participent à certains Observatoires.

Il existe une grande difficulté d'avoir des interlocuteurs privilégiés en Région Grand Est ou en France.

Pour Marc Bury de la CARSAT Nord-Est– la reprise des activités des entreprises les a fait se concentrer sur les mesures COVID et elles ont délaissé leurs risques propres.

La CARSAT sera vigilante sur les risques forts : travaux sur canalisations et électriques...

Le réseau des CARSAT a travaillé sur l'accompagnement des entreprises, des fiches pratiques d'aide liées à la reprise ont été éditées.

Le site de l'INRS permet de nouveau l'accès à la liste des organismes testeurs certifiés pour permettre de passer les CACES.

L'annonce officielle du report d'échéance pour les certificats impactés par la crise Covid-19 est en ligne :

<https://www.ameli.fr/entreprise/actualites/prolongation-de-la-validite-des-certificats-daptitude-conduire-en-securite>

La crise sanitaire a interrompu les activités de test et de formation, empêchant par conséquent les entreprises de faire valider les compétences de leurs opérateurs à conduire en sécurité dans cette période.

Avec l'accord de la CATMP, la Cnam prolonge jusqu'au 31 octobre 2020 la durée de validité des CACES® arrivant à échéance entre le 12 mars et le 10 août 2020.

Les entreprises sont invitées à ne pas attendre l'échéance de cette période pour organiser leurs tests avec les OTC.

Les services Prévention des caisses régionales (Carsat, CGSS, Cramif) pourront donner toute information utile sur cette décision.

Pour mémoire, cette information a également été mise en ligne sur le site de l'INRS.

<http://www.inrs.fr/demarche/caces-certificat-aptitude-conduite-securite/ce-qu-il-faut-retenir.html>

La base de données des OTC est également en ligne :

<http://www.inrs.fr/publications/bdd/caces.html>

Elle permet de trouver un OTC par catégorie de CACES, par territoire (région ou ville), pour répondre aux recherches des entreprises et partenaires en vue d'organiser la formation de leurs salariés et le passage des tests souhaités.

Les statistiques 2019 de tests sont en ligne sur [ameli.fr](http://www.ameli.fr) :

https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/685342/document/chiffrecaces_web_2020.pdf

Le FAQ CACES® 2020 est en ligne sur [ameli.fr](http://www.ameli.fr) :

<https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/670381/document/faq-caces-2020-edition2-2019-11-01-assurance-maladie.pdf>

Le Webinaire *Comprendre le rôle et les limites du CACES®* animé par l'INRS a été diffusé le 2 juillet.

- [Suites à donner](#)

Relancer M. Rodrigue Roch pour le représentant au sein de l'Observatoire DT DICT Lorraine.

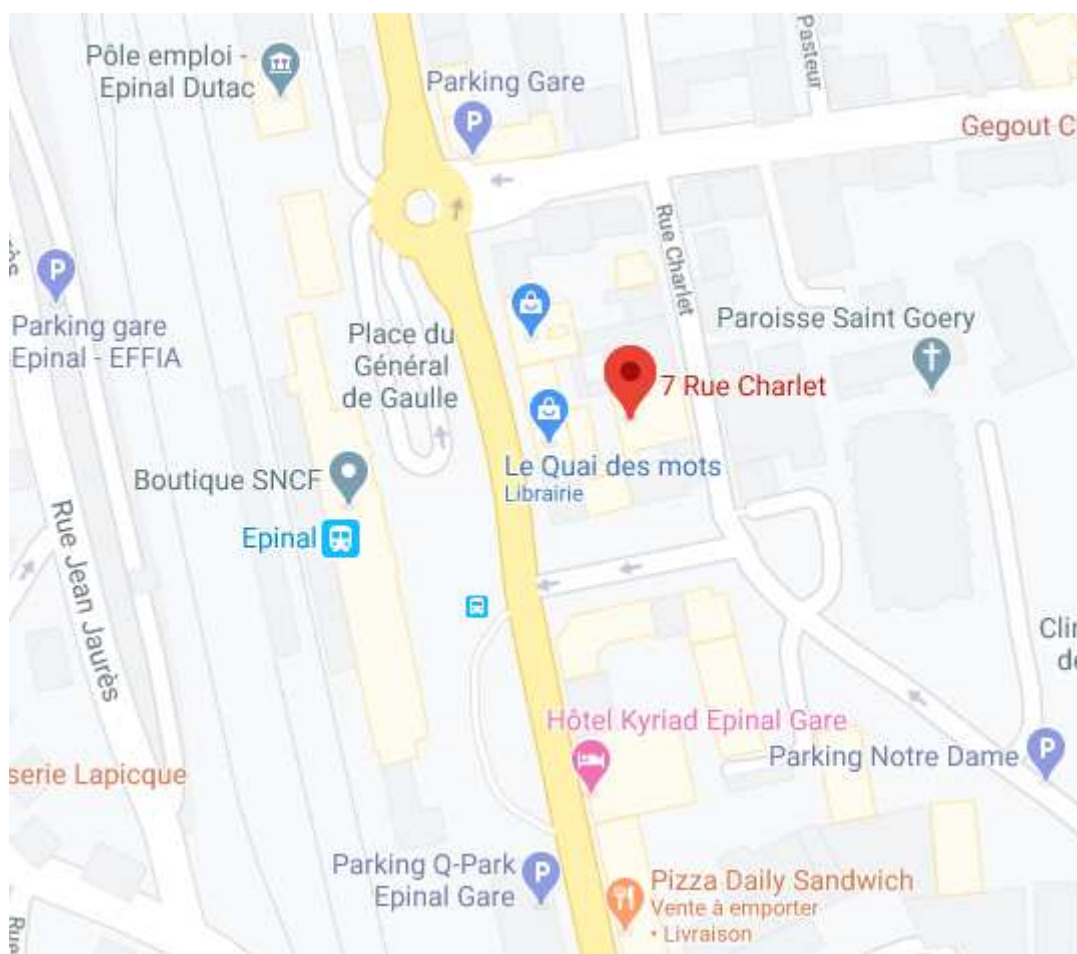
Disposer de dépliants de l'Observatoire.

Mettre Jean-Eudes Bénard (FNTP) en copie des comptes-rendus.

- [Prochaines réunions](#)

- ~~Le mardi 8 septembre~~ dans les Vosges

En raison de l'absence de certains membres, elle est reportée au **jeudi 17 septembre** de 14h à 17h (lieu : salle Inter Jeunes n°6 - au 7 rue Charlet 88000 ÉPINAL).



- Le jeudi 10 décembre en Moselle.